

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2025

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11                | 08       | 09                        |

| Vote                                                 |
|------------------------------------------------------|
| Pour : 9<br>Contre : 0<br>Abstention : 0<br>NPPV : 0 |

L'an 2025, le 05 septembre 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12 août 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 août 2025.

**Présents :** Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

**Absents non excusés :** Mme Anne Braud qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert

**Absents non excusés :** Mme Bernadette Gaulot, Mr Jean-Damien Bourillon

**A été nommé secrétaire :** Stéphane Vernier

### 42 – Travaux ONF – Inscription à l'état d'assiette 2026

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;  
Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;  
Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;  
Considérant les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment la vue d'ensemble des coupes prévues à l'aménagement, celles reportés et anticipées ;  
Considérant :

- ☒ La proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 27/08/2025 pour l'exercice 2026, avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.
- ☒ Le programme pluriannuel de coupes pour la période 2019- 2038, consultable dans l'aménagement en vigueur ainsi que dans le portail des collectivités

**Après avoir délibéré, le conseil municipal :**

- 1) Approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2026, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :**

| UG | Programme | Proposition | Nvelle Prop. | Justif.                   | Type Coupe | Surf. à Dés. (ha) |
|----|-----------|-------------|--------------|---------------------------|------------|-------------------|
| 25 | 2019-2038 | 2025        | 2026         | Niveau de la régénération | RS3        | 3.32              |
| 26 | 2019-2038 | AJOUTER     | 2026         | Niveau de la régénération | RE         | 3.29              |
| 49 | 2019-2038 | 2022        | 2026         | Niveau de la régénération | RS1        | 5.46              |

La présente délibération sera transmise à l'ONF

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Fait à Verbiesles, le 05 septembre 2025  
Le Maire,  
Marie-Noëlle HUBERT